



Assemblée générale

Distr. limitée
1er juin 2000
Français
Original: anglais

**Comité préparatoire de la session extraordinaire
de l'Assemblée générale qui sera consacrée en 2001
au suivi du Sommet mondial pour les enfants**

Première session de fond

New York, 30 mai-2 juin 2000

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

**Dispositions concernant l'organisation du processus préparatoire
et de la session extraordinaire**

Projet de décision révisé proposé par le Bureau

Participation des membres associés des commissions régionales

Le Comité préparatoire,

Rappelant le paragraphe 15 de la résolution 54/93 de l'Assemblée générale du 7 décembre 1999, où l'Assemblée invitait notamment les organisations régionales et sous-régionales à examiner les progrès accomplis depuis le Sommet mondial pour les enfants et préconisait le lancement d'activités préparatoires à même de contribuer aux préparatifs de la session extraordinaire consacrée au suivi du Sommet,

Décide de recommander à l'Assemblée générale d'inviter les membres associés des commissions régionales à participer au processus préparatoire et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui sera consacrée en 2001 au suivi du Sommet mondial pour les enfants, sous réserve du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, en qualité d'observateurs au même titre que lors des sessions extraordinaires récentes de l'Assemblée générale.

* A/AC.256/4.